

Réflexions et commentaires sur le documentaire *À contresens*

La voiture électrique fait l'objet de plusieurs débats ici comme ailleurs. Le documentaire suisse ***À contresens*** reprend les informations négatives véhiculées à son sujet dans les médias et mène son enquête pour confirmer ou infirmer ces informations. Le résultat fait contrepoids au discours très émotif qui pourfend les « technologies vertes » et l'électrification des transports.

Ce documentaire pose des questions pertinentes sur le dossier, par exemple :

- Les impacts du véhicule électrique sur l'ensemble de son cycle de vie;
- Les impacts humains et environnementaux de l'exploitation des métaux nécessaires;
- Le recyclage des batteries qui permet d'envisager une économie circulaire.

Vous pouvez [consulter leurs sources](#) qui sont nombreuses et qui ont alimenté leurs réflexions pour la réalisation du documentaire.

Des impacts globaux sur l'ensemble du « cycle de vie »

Ce documentaire réaffirme les résultats de plusieurs autres analyses de cycle de vie (ACV), dont celle [réalisée en contexte québécois par le CIRAIG](#) en 2016 : sur l'ensemble de son cycle de vie, la voiture électrique émet moins de GES qu'un véhicule à essence équivalent (65 à 80 %). L'étude québécoise étendait même cette conclusion positive à d'autres risques, comme les impacts sur la santé humaine et sur la santé des écosystèmes. Ces conclusions demeurent vraies presque partout au Canada et dans le monde, d'après cet [addenda](#) du CIRAIG. Le constat a été aussi réaffirmé dans une étude publiée en 2020 dans [Natures Sustainability](#).

Nuancer le dossier noir du cobalt en RDC

L'équipe de production s'est déplacée jusqu'en République démocratique du Congo pour documenter les accusations d'exploitation d'enfants qui circulent à propos de l'exploitation du cobalt.

On y découvre un portrait plus nuancé de la situation, avec en toile de fond l'extrême pauvreté qui incite des Congolais à exploiter illégalement des mines pour améliorer leur sort. Une exploitation artisanale marginale que les autorités tentent de contrôler tout en préservant la paix sociale, alors que ce sont des multinationales étrangères qui extraient de façon industrielle et réglementée 80 % du cobalt congolais. Il reste 10 % des mines qui sont artisanales et réglementées et 10 % qui sont artisanales mais non-réglementées (illégal) et où l'on peut retrouver des enfants travaillant dans ces dernières. Cette situation demeure tout de même très préoccupante mais la voiture électrique n'en est pas la cause. Cela est dû principalement à la pauvreté et à la corruption qui sévissent dans ce pays, créent des inégalités sociales et forcent des familles à laisser travailler leurs enfants.

Le documentaire nous montre également les solutions sur lesquelles certaines ONG locales travaillent pour contrer ces problématiques, par l'établissement de centres de négoce par exemple qui permettent de contrôler la provenance du minerai. À travers les entrevues réalisées dans le documentaire, il est rapporté qu'un simple bannissement des métaux congolais causerait probablement plus de mal que de bien à ce pays. Par ailleurs, il est important aussi de souligner que le cobalt sert aussi à la fabrication de nos appareils électroniques et non seulement pour les batteries de voitures électriques et que notre surconsommation de ces produits est également à questionner.

Éclairer les clivages du dossier de l'exploitation du lithium sud-américain

Le documentaire continue à soulever les enjeux de l'exploitation minière avec la visite d'installations chiliennes d'où provient une bonne partie du lithium qui entre dans la fabrication des véhicules électriques. On y observe des lacunes au niveau des connaissances quant aux impacts écologiques et humains de cette exploitation. Dans un tel contexte, le principe de précaution doit prévaloir sinon il demeure essentiel que toute exploitation et développement minier se fasse selon différents principes qui respectent à la fois des normes sociales et des règles environnementales strictes tout en impliquant les communautés locales. Ici au Québec, la [Coalition pour que le Québec ait meilleure mine](#), dont fait partie Équiterre, revendique que l'électrification des transports se fasse intelligemment et de façon durable sur le plan de l'exploitation des ressources.

Le recyclage

À *contresens* présente des démonstrations et entrevues liées au recyclage des batteries de véhicules électriques. C'est que le véhicule électrique - contrairement à nos autres produits de consommation technologiques - semble plus près que jamais d'être au cœur d'une véritable logique d'économie circulaire... on parle même de mines urbaines ! ([voir le rapport de Propulsion Québec](#)).

Le Québec est un chef de file mondial de cette nouvelle industrie avec l'usine pilote de [Recyclage Lithion](#) à Anjou qui permet d'extraire 95% des métaux pour les recycler et cette technologie ne fait que démarrer et est fort prometteuse.

Des réflexions qui vont au delà de la voiture

Ce documentaire remet en cause certaines études et informations véhiculées sur la voiture électrique qui peuvent sous-tendre des intérêts particuliers. À *contresens* a le mérite d'inviter au sens critique et à la vérification des faits dans l'analyse de la question de l'électrification des transports.

Le véhicule électrique n'est pas une panacée qui va résoudre la crise climatique, mais il est un outil incontournable pour décarboniser nos transports. D'autant plus que c'est certainement au Québec que l'électrification des transports fait tout son sens avec une électricité provenant d'une source renouvelable !

La crise climatique est le plus grand défi auquel fait face l'humanité. L'élimination de l'usage des combustibles fossiles, la réduction du parc automobile et de notre mode de consommation sont des conditions essentielles à la résolution de cette crise.